L'émouvante manifestation d'Hébuterne

Les renseignements publiés sur cette grandiose cérémonie du dimanche 17 juin nous étant parvenus à une heure très tardive, il paraît utile de les compléter aujourd'hui.

Outre les personnes que nous avons citées, signalons la présence de MM. Edouard Roussel, sénateur du Nord; de Diesbach, député du Pas-de-Calais; Monpetit, conseiller général; Caron, maire d'Hébuterne; Plez, maire de Puisieux; Bourdon, maire de Bucquoy-Hardeman, président des Anciens du 33e et du 213e R. I.; Guillemin, président de la Société des Camarades des Croix de Bois; les membres du Comité du Souvenir du 243e; M. Dauchin, président; Reynaud, vice-président; [illegible], secrétaire; le capitaine Jean Duruelles; Cuppens, trésorier; G. Moulin; etc., etc.; M. Aubery, chef de l'état-civil militaire du Pas-de-Calais; la fanfare l'« Indépendance » d'Hébuterne; les pompiers et les anciens combattants d'Hébuterne et Puisieux; une forte délégation du Collège de Marcq, avec son fanion étoilé.

Rien ne peut rendre le caractère de simplicité grandiose, d'émotion pénétrante d'une telle cérémonie. Lorsque les jeunes gens du Collège de Marcq, dont plusieurs sont des fils d'anciens combattants d'Hébuterne, se mettent à chanter les cantiques spéciaux à nos régiments, en l'honneur de la Madone du Nord, Notre-Dame de la Treille, ce sont des larmes qui coulent de tous les yeux. Puis quand le colonel Lequeux, le très vigoureux témoin et acteur de la légendaire bataille, en rappelle quelques circonstances précises, il n'est plus possible à personne de retenir un sanglot. Chaque année depuis près de 20 ans, les sentiments se raniment, dans ce vallon sacré du souvenir, avec la même noblesse, avec la même énergie.

La cérémonie se termina par le dépôt d'une plaque en bronze par une fillette costumée en Alsacienne, accompagnée de M. Guillemin et du drapeau des « Amis des Croix de Bois ».

Très prochainement, la Commission de construction de la chapelle commémorative étant définitivement constituée, les noms de ses membres seront publiés. Son œuvre se développera sous le haut patronage de S. Exc. Mgr H. Dutoit, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

Le nouveau supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes

Bruxelles, 18 juin. — Le chapitre général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes qui se tient en ce moment à la Maison mère à Lembecq-les-Hal, a élu supérieur général en remplacement du T. H. Frère Adrien, décédé, le Cher Frère Junien-Victor, assistant pour l'Indochine, l'Afrique du Nord, Malte, les îles Baléares et Canaries et divers districts français.

Le nouveau supérieur général est né à Bayonne, en 1864.

Il avait été élu assistant en 1923. Auparavant, il avait exercé dans le sud-ouest de la France et le Nord de l'Espagne comme visiteur et directeur d'importantes missions.

Ayant été conseiller des deux derniers supérieurs généraux, il connaît parfaitement l'administration de l'Institut, dont il saura maintenir les traditions, tout en adaptant son organisation et ses méthodes aux besoins actuels de la Sainte-Eglise et de la société contemporaine.

Un geste du maréchal Pétain

Bar-le-Duc, 18 juin. — Après l'inauguration du monument à la Côte 304 qu'il avait présidée et alors qu'il regagnait Paris, le maréchal Pétain, ministre de la Guerre, traversant en automobile Netancourt, a trouvé le village pavoisé et a appris qu'on inaugurait une nouvelle adduction d'eau.

Se souvenant du bon accueil reçu par lui pendant la guerre dans cette commune alors dévastée, le maréchal s'y est arrêté et s'est rendu à la Mairie où M. Lignot, maire, lui a offert un vin d'honneur et où les clairons, les trompettes et les tambours des sociétés de gymnastique, aussitôt rassemblés, sont venus le saluer.

Le maréchal a inspecté la petite troupe fière de l'honneur qui lui était fait et, après un cordial entretien avec les organisateurs, le maréchal est remonté en voiture pour Paris.

Un vœu des religieux anciens combattants est présenté à M. Doumergue

Paris, 18 juin. — M. Doumergue, président du Conseil, a reçu lundi soir, au Quai d'Orsay, une délégation de l'Association des anciens combattants présentée par M. l'abbé Polimann, député de la Meuse, venue pour lui soumettre un vœu des religieux anciens combattants. M. Doumergue a accueilli avec bienveillance l'exposé de ce vœu et a déclaré aux membres de la délégation qu'aussitôt que les travaux parlementaires le permettraient, il examinerait attentivement leurs demandes.

Un navire anglais est attaqué par des pirates chinois

Londres, 18 juin. — Un navire britannique, le « Shuntien », a été attaqué par des pirates, à l'embouchure du Fleuve Jaune.

Cinq Anglais, dont les deux lieutenants de marine, Field et Luce, ainsi que vingt Chinois, ont été faits prisonniers.

Un autre passager, qui avait opposé une certaine résistance, a été blessé.

Les pirates ont abandonné le navire et ont emmené à terre leurs prisonniers.

L'arrestation mouvementée de trois malfaiteurs, à Paris

Paris, 18 juin. — Il était environ midi quand Mme François sortait de son domicile, 272, rue du Faubourg Saint-Honoré, tout près de la place des Ternes, pour se rendre dans une brasserie proche où elle tient l'emploi de caissière.

Mme François portait à la main une serviette contenant une certaine somme d'argent et des pièces comptables. Elle venait de quitter le vestibule de l'immeuble lorsque deux individus d'une trentaine d'années, au teint basané, se jetèrent sur elle et lui arrachèrent sa serviette. Mais la caissière, loin de perdre son sang-froid, appela au secours tout en essayant de prendre possession de la sacoche qui, dans cette courte lutte, tomba dans le ruisseau.

Déjà des passants se jetaient sur les agresseurs qui, pris de peur, tirèrent plusieurs coups de revolver en l'air pour protéger leur fuite.

A la faveur de la panique qui s'ensuivit les malfaiteurs voulurent se jeter dans la voiture automobile qui les avait amenés, mais un témoin de la scène, M. René Tocheberie tira le bras du conducteur. La voiture fit une volte-face et vint en heurter une autre; elle s'arrêta alors brusquement.

Tandis que les agents arrêtaient le conducteur de la voiture, les deux occupants voulurent contraindre successivement sous la menace d'un revolver, deux chauffeurs de taxi à les prendre dans leur voiture. Ces derniers s'y étant refusés, ils s'enfuirent, tirant en l'air vers l'escalier de la station du chemin de fer métropolitain « Les Ternes » où ils parvinrent jusque sur les quais. Bousculant l'employé du portillon, ils se jetèrent dans un wagon. Pourtant le chef de gare de la station, en retardant le départ de la rame, permit aux agents d'arrêter sur le quai les deux individus qui furent tout aussitôt emmenés au commissariat du quartier des Ternes. Il s'agit de deux Italiens, Mario Bennini et Duro Fabiani. Leur complice arrêté précédemment est aussi Italien: Moriel Donorino; celui-ci ne défend d'avoir eu une part quelconque dans l'agression.

Tous trois sont conservés à la disposition du commissaire de police. Ils seront probablement inculpés simplement de vol avec violences et port d'armes prohibées.

Deux aviateurs sont tués près de Versailles

Versailles, 18 juin. — Lundi soir, vers 20 heures, à Châteaufort, commune d'Orsay, un avion d'essai s'est écrasé en flammes sur le sol. Le pilote Salel, 30 ans et le mécanicien Robin, 34 ans, ont été tués. Le général Denain, ministre de l'Air, qui se trouvait en avion dans les environs, s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'accident.

Yvonne Printemps victime d'un vol important

Londres, 18 juin. — Quittant le « His Majesty's Theatre », Yvonne Printemps voulut, avant de rentrer chez elle, faire une promenade nocturne. Son auto la conduisit sur la route de Windsor Eham. Yvonne Printemps, accompagnée de Pierre Fresnay et de quelques amis, désirant faire à pied quelques pas, fit arrêter sa voiture, y laissant un sac contenant divers bijoux d'une valeur de 150,000 francs, dont quelques-uns étaient de précieux souvenirs, un nécessaire en or et un chèque de 5.000 livres. Lorsque le petit groupe revint, le sac avait disparu.

LES ASSURANCES SOCIALES

Avis important aux assurés sociaux

La Caisse primaire d'Assurances sociales « La Famille » envoie actuellement à tous ses assurés un carnet guide de l'assuré, précisant les formalités à remplir pour obtenir facilement les prestations prévues par la loi.

A cette occasion un certain nombre de ces documents sont renvoyés à la Caisse du fait que les assurés ont changé d'adresse.

La Caisse « La Famille » prie tous les assurés qui auraient changé d'adresse au cours des dernières années, de bien vouloir lui en faire part en écrivant au siège social, 26-28, rue du Château à Roubaix. De la sorte ils éviteront toutes difficultés et tous retards au cas où ils auraient droit par la suite aux indemnités prévues par la loi.

De même la Caisse « La Famille » prie les assurés de bien vouloir lui retourner la feuille de renseignements qui leur a été adressée récemment et dont elle a besoin pour le règlement rapide des prestations.

Pour écrire à la Caisse « La Famille », 26, rue du Château à Roubaix, il est inutile de timbrer: il suffit d'inscrire au recto de l'enveloppe le nom et l'adresse de l'envoyeur et de porter également sur l'enveloppe la mention « Assurances sociales ».

Un violent incendie dans une fabrique de lin et étoupes, de La Madeleine

Un violent incendie, qui a fait plusieurs millions de dégâts, s'est déclaré dans l'après-midi de lundi aux établissements Agache lins et étoupes, rue Pardoux à La Madeleine.

Vers 15 h., rien d'anormal n'avait été remarqué quand, brusquement une flamme produite par un court-circuit jaillit d'un moteur et communiqua le feu à de l'étoupe.

Un ouvrier donna aussitôt l'alarme et le personnel de l'usine combattit immédiatement le sinistre.

Les pompiers de La Madeleine continuèrent la lutte contre l'incendie et, un quart d'heure après leur arrivée, tout danger d'extension était écarté.

A 16 h., la toiture s'effondra. On put limiter les dégâts en faisant la part du feu, mais le chiffre des pertes est considérable.

La réunion du Syndicat des quotidiens régionaux dans le Nord s'ouvre aujourd'hui mardi

C'est aujourd'hui que commence l'assemblée annuelle du Syndicat des grands quotidiens régionaux français. Cette réunion se tient cette année dans le Nord et quatre journée lui seront consacrées, à Lille, Roubaix, Lens et le Touquet-Paris-Plage.

Voici le programme de la journée de mardi :

8 h. 15 : Départ de Paris-Nord. — 10 h. 55 : Arrivée à Lille. — 11 h. 20 : Départ pour la Chambre de commerce. — 11 h. 30 : Réception à la Chambre de commerce de Lille. — 11 h. 55 : Départ pour l'Hôtel de Ville. — 12 heures : Réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité. — 12 h. 45 : Déjeuner offert par la ville de Lille dans les salons de Bellevue. — 15 heures : Visite à pied de la Vieille Bourse et du centre de la ville. Visite à l'« Echo du Nord ». — 16 h. 30 : Visite des établissements Paul Le Blan, filature de lin. — 17 h. 30 : Réception dans le hall de « La Dépêche ». — 19 h. 15 : Dîner champêtre offert par M. Jean Dubar, directeur de l' « Echo du Nord », dans sa propriété de la Cessole.

VISITEZ les GROTTES DE HAN (Belgique), la plus grande curiosité naturelle de l'Europe, centre Ardennes pittoresques, proximité frontière. Réduction sociétés : Ecrire 8 jours d'avance. Direction Han-sur-Lesse. Réduct. scolaire: 50 % sans préavis.

35516

Le Congrès national artisanal aura lieu à Lille du 29 juin au 2 juillet 1934

La Fédération des Artisans du Nord de la France fait connaître à tous les Syndicats professionnels d'artisans, Groupements, Union d'artisans et en général à tous les artisans que le Congrès national artisanal aura lieu à Lille, du 29 juin au 2 juillet 1934, sous les auspices du Comité d'entente et d'action artisanales qui groupe actuellement plus de 150.000 artisans.

Le Congrès comporte, en dehors de l'assemblée statutaire précédée par la réunion du Conseil, une grande manifestation artisanale publique, à laquelle peuvent assister tous les groupements invités, même ceux qui ne seraient pas encore affiliés au C.E.A.A. et à la Fédération des artisans du Nord de la France.

L'ordre du jour comporte les questions essentielles qui préoccupent l'artisan en ce moment: réforme corporative, brevet professionnel, réglementation de l'apprentissage, définition de l'artisan, Chambres de Métiers, fiscalité, crédit, coopération, allocations familiales, protection du travail artisanal contre la concurrence déloyale, etc.

Le dimanche 1er juillet sera consacré à une excursion en autocars à Bruxelles et à Gand, en vue d'une prise de contact avec l'Artisanat belge. Il est inutile de souligner l'attrait touristique et corporatif d'une telle randonnée.

Tous les Groupements affiliés ou non au C.E.A.A. ou à la Fédération des Artisans du Nord de la France [illegible]

Tous les artisans qui s'intéressent à l'avenir de leur métier, qui leur permet de faire vivre leur famille, sont, dès maintenant, priés de se réserver les dates des 29 et 30 juin et du 1er juillet pour cette importante manifestation de l'Artisanat français, dont nous publierons prochainement le programme détaillé.

Les Groupements d'artisans et les artisans qui voudraient assister au Congrès artisanal de Lille sont priés de se faire connaître dès maintenant à la Fédération des artisans du Nord de la France, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. Ils recevront en temps utile le programme détaillé du Congrès, ainsi que toutes les indications nécessaires pour y participer, transport à demi-tarif, etc.

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE DU DIMANCHE

Le service téléphonique du dimanche sera cette année organisé comme en 1933 du 17 juin au 31 octobre prochain.

Bureaux à service municipal situés au siège d'un chef-lieu de canton. — Ces bureaux sont: Arleux, La Bassée, Berlaimont, Bouchain, Carnières, Clary, Condé-sur-Escaut, Cysoing, Hondschoote, Lanrecies, Marchiennes, Marcoing, Merville, Orchies, Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle Solesmes, Soire-le-Château, Steenvorde Trélon et Wormhoudt.

Le service téléphonique sera prolongé le dimanche jusqu'à 21 h. pour les abonnés, jusqu'à 10 h. pour la cabine.

Ces bureaux n'entreront pas en ligne de compte pour le calcul des surtaxes éventuellement applicables aux communications échangées le dimanche jusqu'à 21 h.

Bureaux à service municipal non situés au siège d'un chef-lieu de canton. — (Il s'agit ici des bureaux autres que les précédents et qui ferment habituellement le dimanche à 11 h.).

Le service sera assuré par un abonné. Le bureau d'attache normal de cet abonné n'entrera pas en ligne de compte pour le calcul des surtaxes applicables aux communications à partir de son poste.

Bureaux secondaires gérés par des personnes étrangères à l'Administration. — Les gérants tenant un commerce ouvert le dimanche assureront obligatoirement le service téléphonique.

S'ils ne sont pas par tenanciers d'un établissement ouvert le dimanche leur concours volontaire sera sollicité.

Ces établissements entreront en ligne de compte pour le calcul des surtaxes. Les gérants recevront la rémunération réglementaire.

Les jours fériés de semaine seront considérés comme des dimanches.

M. Voldemaras est condamné à 12 ans de travaux forcés

Kaunas, 18 juin. — La Cour martiale a déclaré que M. Voldemaras était coupable d'avoir osé tenté de renverser, le 7 juin dernier, le Gouvernement. Elle l'a condamné à douze ans de travaux forcés.

Dernière Heure

A la Commission d'enquête sur les événements du 6 février

Paris, 18 juin. — Après avoir discuté le rapport de MM. Dormann et Salette sur la participation des anciens combattants aux manifestations de la soirée tragique, la Commission d'enquête sur les événements du 6 février a décidé de convoquer pour mercredi M. Frot, pour lui demander de s'expliquer sur les déclarations qu'il aurait faites au cours d'une réunion, tenue secrète, au Grand Orient de France.

Elle doit entendre ce même jour M. Delaplier, sur les conditions dans lesquelles ont été envoyés des télégrammes officiels à l'ambassadeur de France à Bruxelles, M. Claudel et au résident général du Maroc, M. Poulet, pour les informer, dès le 2 février, du mouvement administratif qui devait les déplacer pour permettre le passage de M. Jean Chiappe de la Préfecture de police à la Résidence générale du Maroc.

L'ouverture des négociations économiques franco-allemandes

Paris, 18 juin. — L'accord commercial franco-allemand de 1927 dénoncé le 20 janvier dernier, prorogé une première fois d'un mois le 20 avril puis une seconde fois d'un mois et demi vient à expiration le 30 juin. Les négociations pour l'établissement d'un nouveau statut contractuel des échanges entre les deux pays qui, selon certaines informations devraient se trouver dès aujourd'hui engagées ont été retardées par la prolongation des conversations économiques franco-britanniques.

La délégation qui se rendra à Berlin quittera Paris le jeudi 20 juin, elle aura à sa tête M. Bonnefon-Craponne.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Jackie Brown grâce à un match nul reste champion du monde poids mouche

Manchester, 18 juin. — Dans un match de boxe comptant pour le titre de champion du monde poids mouche, Jackie Brown, tenant du titre et le Français Valentin Angelmann, challenger, ont fait match nul. Jackie Brown conserve donc son titre.

TENNIS

Les championnats londoniens

Londres, 18 juin. — Championnats londoniens de Lawn-tennis :

Simple Dames. — Mlle Amadoff (France) gagne par walk-over; — Mlle Goldschmidt (France) bat Miss Blake, 6-2, 6-1.

HIPPISME

HIER, A BOITSFORT

Prix des Scissettes (3.000 fr., 1.300 m.) : 1er, Buster Brown; 2e, Flèche d'Or; 3e, Marvland. — Mutuel : Pesage, 31.09; Pelouse, 20.50.

Prix du Vallon (5.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Dame de Cœur; 2e, Ciolon; 3e, Claglant. — Non placé : Verveine. — Mutuel : Pesage, 10.00, 6.50, 6.50; Pelouse, 25.00, 10.50, 7.00.

Prix des Pavillons (10.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Malborough; 2e, Langeneerie, 3e, Shimmy. — Non placé : Gallo. — Mutuel : Pesage, 9.00, 6.00, 6.50; Pelouse, 9.00, 6.50, 7.00.

Prix d'Overyssche (8.000 fr., 2.100 m.) : 1er, Polargnium; 2e, Brisefuil; 3e, Chasterelle. — Non placé : Johannesburg. — Mutuel : Pesage, 27.00, 19.00, 7.50; Pelouse, 16.00, 13.00, 7.50.

Prix de Rosa-Poitou (10.000 fr., 1.600 m.) : 1er, King's Love; 2e, Bellini; 3e, Barcarolle. — Mutuel : Pesage, 30.00; Pelouse, 34.50.

Prix des Nervions (10.000 fr., 2.400 m.) : 1er, Calamus; 2e, Roi Soleil; 3e, Micky Mouse. — Non placé : Arabe. — Mutuel : Pesage 14.00, 6.50, 6.00; Pelouse, 16.00, 9.00, 8.50.

Aujourd'hui mardi, à 14 h. 15, course à Zellick.

COTONS

LIVERPOOL, 18 juin.

Importations, 5.822; Américain, baisse 4; Brésilien, baisse 4;; Egyptien, baisse 3.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Prix.	Jour	Prix.	Jour
Disponible	12.10	12.10	12.15	12.15
Juin	—.—	—.—	11.91	11.90
Juillet	11.94	11.95	11.95	11.93
Août	—.—	—.—	12.04	12.02
Septembre	—.—	—.—	12.11	12.10
Octobre	12.16	12.17	12.18	12.19
Novembre	—.—	—.—	12.24	12.24
Décembre	12.29	12.28	12.31	12.30
Janvier	12.32	12.33	12.36	12.36
Février	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars	12.44	12.44	12.47	12.46
Avril	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai	12.53	12.54	12.58	12.58

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 7.000; aux ports du Pacifique, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 7.000; France et Continent, 9.000; Japon et Chine, 4.000

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 76.40; sur Bruxelles, 216.00; Esc. bors banque, 0 7/8, 0 15/16; Prêt à court terme, 0 3/4

New-York : Sur Paris, 6.60 3/4; sur Londres, Câb transf., 5.05; sur Bruxelles, 26.40

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 215. A terme : Sur juillet, 184; septembre, 171; octobre, 173; décembre, 181 janvier, 186; mars, 186; mai, 194. — Ventes, 24.00 tonnes

Revue du marché de New-York

New-York, 18 juin. — La clientèle a paru disposée à se tenir aujourd'hui à l'écart du Stock-Exchange et à attendre les nouvelles mesures que va prendre Washington. La tendance du marché a été quelque peu indécise et, en fin de séance, les fluctuations enregistrées ont été faibles dans les deux sens. Le chiffre d'affaires a porté sur 810.000 titres.

A l'ouverture, le ton du marché a été ferme. Cependant, la tenue des principales marchandises n'a nullement stimulé l'activité boursière. Les transactions se sont maintenues après une courte période d'activité et le cours a accusé une tendance irrégulière et des fluctuations fractionnaires. Les principales industrielles et valeurs d'automobiles ont été plutôt faibles, mais un certain nombre de valeurs minières et de spécialités ont été demandées. En l'absence de nouvelles susceptibles d'influencer le marché, les fluctuations ont témoigné d'une tendance indécise durant l'après-midi et, en clôture, la tendance a été irrégulière.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 19 juin :

Aujourd'hui, saint Gervais; demain, saint Silvère.

Soleil: Lever, 4 h. 48; coucher, 20 h. 55

Lune: Nouvelle du 2; premier quartier le 20

Prévisions météorologiques pour la journée du 19 (Région Nord): Aggravation légère, ciel brumeux trois quarts couvert avec quelques chutes de bruine; vent de secteur Sud-Ouest modéré; maximum en baisse sur la veille.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Pentenoy, 41, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

A LA « MUTUELLE NADAUD »

Les Commissions se sont réunies sous la présidence de M. Edouard Dubois, réunion à laquelle assistait M. Lucien Noblet, membre d'honneur, qui a pris connaissance avec intérêt de la situation financière de la Caisse primaire et des résultats du 1er semestre de son fonctionnement, faisant la comparaison avec les dépenses de la section mutualiste. Il félicite le conseil d'administration de ses travaux éducatifs et pratiques, en souligne la haute portée morale, sûr garant de la vitalité de la Mutuelle Nadaud.

Passant à l'examen du placement des fonds sociaux et après échange de vues, M. Noblet approuve les suggestions du Comité d'études financières, rend hommage à la commission de contrôle permanente de la Caisse primaire qui travaille avec méthode et donne des situations trimestrielles qui permettent d'en suivre la marche.

Il a été enregistré avec faveur que les enfants des sociétaires s'inscrivent automatiquement au moment de leur immatriculation aux Assurances sociales.

Il est rappelé aux mutualistes assurés sociaux qui ont exprimé le désir de donner leur affiliation à la Caisse primaire de la Mutuelle Nadaud et qui se sont vu refuser leur mutation lors de la création de la Caisse, qu'ils peuvent faire le changement dans le trimestre civil qui suit leur anniversaire de naissance à la condition toutefois qu'ils aurent fait un stage de 3 ans dans la caisse où ils sont encore affiliés. A cet effet, des demandes de mutation sont à leur disposition au siège.

Au sujet de la transaction amiable proposée à l'ancienne caisse et dont le dossier a été transmis à M. le ministre du Travail, la Commission décide de réclamer la part lui revenant des fonds non employés de la Caisse de réassurance de l'Union Départementale. Ces fonds appartenant aux assurés sociaux ne peuvent en aucun cas servir à combler une gestion déficitaire de l'Union.

Les Commissions se déclarent de nouveau d'accord avec les protestataires en ce qui concerne l'ordre du jour qui a été voté à l'assemblée générale du 18 mars, à savoir que toutes les responsabilités devront être recherchées et des sanctions prises pour empêcher le retour des illégalités mentionnées dans le rapport de M. le ministre du Travail pour sauvegarder l'épargne des assurés sociaux.

Une assemblée extra-statutaire aura lieu à l'Hippodrome de Roubaix, sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur, un mois après l'assemblée de l'Union Départementale qui est annoncée pour courant juillet. Les délégués rendront compte de leur mission et l'assemblée sera appelée à prendre toutes décisions utiles.

A cet effet, il serait souhaitable qu'un résumé des travaux de la Commission d'épuration soit envoyé à chaque société de secours mutuels pour permettre aux délégués de discuter en toute connaissance de cause les points qui pourraient leur paraître défectueux et préjudiciables aux véritables intérêts des mutualistes dont ils ont la charge.

Il est rappelé aux intéressés que le paiement de la retraite du premier semestre 1934 aura lieu dimanche prochain 24 juin, au siège, de 10 h. à midi. Ceux qui pour un cas de force majeure ne seraient pas présents [illegible] pourront se faire représenter par un mandataire de leur famille muni du livret de sociétaire.

Halte Filpo. Réclame 250 g. Café extra, 4 f. 50 le kilo. 43182

A L'UNION LOCALE DES SYNDICATS LIBRES DE ROUBAIX-TOURCOING

Les délégués des Syndicats libres de toute la région de Roubaix-Tourcoing ont tenu une réunion de leur conseil dimanche à 9 h. 30, rue Henri-Carrette, 30, à Roubaix, sous la présidence de M. J.-B. Denis.

La situation du chômage a fait l'objet d'un long échange de vues, notamment sur l'importance des indemnités allouées aux syndiqués chômeurs.

Dans le domaine de la formation, un appel a été fait en faveur de la session d'études de l'Ecole normale ouvrière.

Le secrétaire général a rendu compte des différentes interventions qui ont été entreprises ces dernières temps concernant la situation des mines Bontemy.

La situation actuelle a fourni l'occasion de rappeler l'indépendance des Syndicats libres et de la C.F.T.C. vis-à-vis des différents partis politiques. Cette indépendance laisse intacte la liberté d'action des militants syndicalistes sur le terrain civique, pourvu qu'ils n'engagent pas, dans leur action, le mouvement syndical lui-même.

En fin de séance, M. Beausire, conseiller prud'homme, signale les baisses sensibles d'appointements qui ont eu lieu dans un bon nombre de boreaux. Une enquête est alors décidée en principe.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 42802

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT LIBRE DES DAMES EMPLOYEES

Le Syndicat libre des Dames employées de Roubaix et environs a tenu son assemblée générale hier lundi, au siège des Syndicats libres, 30, rue Henri-Carrette, à 19 heures.

Après avoir signalé l'action menée par la Fédération française des Syndicats chrétiens d'employés, tant au point de vue de l'importance des questions professionnelles mises à l'étude que des interventions faites près des Pouvoirs publics et auprès d'administrations privées, notamment dans notre région, la secrétaire passe en revue l'activité menée sur le terrain local par les syndicats de Roubaix-Tourcoing, notamment au point de vue de la défense professionnelle; la crise, toujours croissante, a donné à nos syndicats l'occasion d'aider de nombreux employés dans ce domaine.

Mlle Vion, délégué de l'Union régionale du Nord, traite ensuite de l'importante question de l'organisation corporative. Cette question intéressa vivement l'auditoire, qui approuva les solutions proposées par les Syndicats libres pour sortir de la crise, qui atteint si durement tous les travailleurs.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Delerue, 638, rue de Lannoy, Roubaix.

A l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats

Pour la quatorzième fois, l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats se rendra à Ostende, les 28, 29 et 30 juillet 1934.

Les personnes qui désirent accompagner les Anciens dans ce voyage sont priées de se faire inscrire au plus tôt au siège, Café Dubus, 41, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix (Tél.: 326.53), où tous renseignements seront obtenus.

UNE MENAGERE ECONOME achète une Cuisinière à Gaz « JUNKER et BUH », — DUPUIS, 28, rue Sarrail, Roubaix. 43172d

La grève des marbriers

Nous avons annoncé hier que les marbriers et tailleurs de pierres avaient décidé de se mettre en grève lundi, à la suite d'une diminution de salaire de 0 fr. 40 à l'heure.

Sept établissements sur huit sont touchés par cette grève et l'on compte 25 grévistes, dont 19 marbriers et 6 tailleurs de pierres. Une firme, la maison Louviaux, 37, rue de l'Alma, n'a pas été touchée, ayant décidé de maintenir le taux actuel des salaires.

LES « FLOCONS DE ROUBAIX » CHEZ TOUS LES EPICIERS. 43138d

LE CONCOURS DE JARDINS DE LA MAISON ROUBAISIENNE

C'est par une matinée superbe que s'est déroulé, dimanche, le concours de jardins organisé par les Sociétés d'habitations qui ont leur siège 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, pour les locataires et acquéreurs qui s'étaient fait inscrire pour participer à ce concours. Les membres du jury MM Cyffers, Equinet et Masse ont été émerveillés de la tenue en général de ces jardins et surtout des résultats obtenus par certains de ces jardiniers amateurs qui, peu à peu, par un travail méthodique et avec beaucoup de goût, arrivent à faire produire à leur petit coin de terre une variété de légumes remarquable.

Voici les résultats de ce concours:

1e prix, 100 fr., avec médaille de vermeil et félicitations du jury, M. Lecocq; 2e prix, 75 fr., avec médaille de bronze et félicitations du jury, M. Canoot; 3e prix, 75 fr., M. Merckx; 4e prix, 50 fr., M. Catrice; 5e prix, 50 fr., Mme Boyart; 6e prix, 40 fr., M. Merckx; 7e prix, 40 fr., M. Journeau; 8e prix, 30 fr., Mme Clary; 9e prix, 30 fr., M. Goris; 10e prix, 30 fr., M. Beaudringhan.

Ces primes pourront être touchées rue de l'Hôtel-de-Ville, 3, tous les jours de la semaine, jusque 18 heures ou samedi prochain, de 14 à 16 heures.

VOYAGE GRATUIT A OSTENDE

en 2e classe, aller et retour, offert par le Plaza-New Grand Hôtel, Digue de mer, 209, à Ostende, à toute personne y séjournant une semaine. *Pension complète 300 francs* belges. Cuisine 1er ordre, tout confort. Valable pendant les mois de mai et juin 041

L'exposition des roses au Palais Rameau, à Lille le 23 juin

Samedi prochain s'ouvrira la grande exposition de roses, fleurs, plantes de saison organisée par la Société d'Horticulture du Nord, au Palais-Rameau, à Lille.

Au cours de cette exposition, il y aura la distribution solennelle des récompenses aux lauréats des expositions de 1933 et celles attribuées au cours des visites des jardins ouvriers de la région.

Il faut songer à l'échardonnage

Il est rappelé à tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, propriétaires, usufruitiers, administrateurs, régisseurs, fermiers, métayers, etc., ou usagers qu'ils doivent détruire ou faire détruire les chardons et ortils.

Un peintre tombe de son échelle et se blesse assez sérieusement

Des peintres sont occupés actuellement à repeindre la grille du petit square qui se trouve derrière la Mairie, rue de l'Hôtel-de-Ville. Parmi ces ouvriers, se trouvait M. Robert Bot, domicilié 55 rue des Sept-Ponts, au service de « La Renaissance » 3 rue de Flandre.

Vers 10 h., M. Bot s'était installé au faîte d'une échelle pour peindre les « fers de lance » qui terminent la grille. Pour mieux peindre, il se retenait à une de ces lances, mais celle-ci, mal assujettie sans doute, céda et M. Bot, perdant l'équilibre tomba de son échelle d'une hauteur de quatre mètres environ.

Ses compagnons de travail se précipitèrent à son secours et le conduisirent au Commissariat central, où un médecin vint lui donner des soins. Le praticien releva plusieurs fractures de l'avant-bras gauche. En outre, le peintre eut plusieurs dents brisées dans sa chute.

Il fut transporté à la clinique de M. le docteur Descarpentries où il fut radiographié puis plâtré, et ensuite il fut reconduit à son domicile.

Malade au bureau de chômage

Lundi matin, Mme Marguerite Dupont, 45 ans, 102, rue de la Guinguette, 16, cour Vandorpe, est tombée malade au bureau de chômage, rue de l'Hospice, où elle venait faire pointer sa carte.

Elle a reçu des soins de M. le docteur Faidherbe, qui a constaté chez la malade une faiblesse générale. Après avoir reçu quelques soins, Mme Dupont a pu regagner son domicile.

Un cycliste est blessé dans une collision avec une auto

Lundi, vers 15 h., un cycliste, M. Henri Carpentier, âgé de 35 ans, rattacheur, domicilié 14, rue de la Planche-Trouée, qui remontait le boulevard de Paris, est entré en collision à l'entrée du boulevard de Cambrai, avec une auto qui était pilotée par M. Charles Senez, 59 ans, directeur de tissage à Boussières (Nord).

Le choc fut assez rude et le cycliste fut durement projeté sur le sol. On le releva aussitôt et on le conduisit au Café du Parc, où M. le docteur Delelis vint lui donner des soins. Le praticien releva une plaie à la tempe gauche et une coupure profonde au cuir chevelu.

Après avoir été pansé, le cycliste a été reconduit chez lui. Il devra observer un repos de quinze jours.

UN SOLDAT TAPAGEUR. — M. Gilbert Claisse, secrétaire de police au 3e arrondissement, a dressé un procès-verbal à la charge d'un soldat, Albert Colleville, 20 ans, engagé volontaire, actuellement en congé et domicilié 5, rue Fulton, qui, par ses cris et ses menaces à l'égard de son frère, M. Raphaël Colleville, rue de l'Industrie, fort Brûlé, avait provoqué un rassemblement de curieux.

AUTO CONTRE VELO. — Lundi, vers 14 h. 45, un léger accident s'est produit dans la Grande-Rue, à peu de distance de la place de la Liberté. Un cycliste, M. Henri Toye, domicilié 2, rue du Bus, qui descendait vers le Calon d'Eau, est entré en collision avec une auto qui était pilotée par M. Jonville, de Tourcoing, lequel arrivait en sens inverse.

Le cycliste avait buté sur un rail du tramway et fut déporté sur la gauche de l'auto de M. Jonville. Très heureusement, ce dernier coupa presque sur place et tout se borna à de légers dégâts au vélo.

ENTRE DEUX AUTOS. — Lundi vers 15 h., une légère collision a mis aux prises deux autos qui roulaient sur la Grand'-Place, à l'entrée de la rue du Maréchal-Foch.

L'une était conduite par M. Henri Lecroart, 41 ans, voyageur de commerce, 194, rue Pierre-de-Roubaix, et l'autre, par M. Jean Masurel, 26 ans, ingénieur, 1, rue de Tourcoing. Tout s'est borné, fort heureusement, à de légers dégâts matériels, d'ailleurs peu importants.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le contingent à incorporer en octobre 1934 comprendra les jeunes gens nés du 1er avril au 31 octobre 1913. En conséquence, les familles dont le soutien sera incorporé à même date et qui ont l'intention de réclamer à leur profit l'allocation journalière, sont invitées à déposer leur demande d'urgence à la Mairie (2e étage), bureau militaire.

Le nombre des allocations Autrefoy étant limité à 12% du contingent, en vertu de la loi du 23 décembre 1933, les dossiers établis après le 13 juillet seront écartés si le pourcentage est atteint, quelque intéressante que soit la situation.

Il est rappelé aux familles des réservistes qu'elles doivent, sous peine de forclusion, déposer leur demande dans les quinze jours de la réception de la carte-postale avis (carte blanche).

SYMPHONIE ENFANTINE DE ROUBAIX. — Le jeudi 21 juin, examen pour les enfants du cours de 10 h., à partir de 9 h. jusque midi. — Pour le cours de 11 h., à partir de 14 h. 30 jusque 17 h.

La directrice insiste auprès des parents pour qu'ils lui envoient leurs enfants aux heures indiquées.

A L'ASSOCIATION INSTITUT SEVIGNE. — L'Association organise pour le dimanche 8 juillet,